



Un agent recenseur est chargé de collecter, auprès des habitants d'un territoire, les informations nécessaires au recensement de la population en assurant exactitude, confidentialité et exhaustivité des données.

La mairie de Courçay recrute **deux agents recenseurs** en vue du recensement qui sera opéré sur la commune **entre le 16 janvier et le 15 février 2026**.

Si vous êtes intéressés par cette mission qui sera rémunérée faites-vous connaître auprès de la mairie de Courçay :

- en appelant le 0247941606
- en envoyant un e-mail à [mairiedecourcay@wanadoo.fr](mailto:mairiedecourcay@wanadoo.fr)

Les critères à respecter sont les suivants :

- Être majeur ;
- Être disponible car travail en soirée et week-end + déplacement sur la commune ;
- Connaître le territoire de Courçay ;
- Neutralité et discrétion professionnelle ;
- Qualité de contact avec les habitants / Capacités relationnelles ;
- Ordre et méthode ;
- Véhicule indispensable.

Les personnes ne pouvant pas être agents recenseurs :

- Elus de la commune ;
- Personnes en congé parental ;
- Agents de la fonction publique à temps partiel ;
- Personnes en cessation progressive d'activité.

**La rémunération sera définie lors du prochain conseil municipal.**